«Quel sera l'aspect du téléviseur dans 10 ans?
Vous le voyez chez nous dès maintenant.
La merveille s'appelle
BEOVISION LX 2800.»

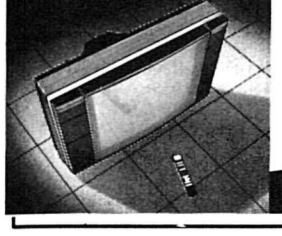

BAHY PHOTO
Place Centrale 3
MARTIGNY
Tél. (026) 28 28 0
Bang & Olufsen

Restaurant
TRANSALPIN
Propriétaire:
Giardon
Tonnetti
Martigny-Croix
NOS 5 FONDUES: de la mer - scampis - bacchus orientale - bourguignonne — UN RÉGAL!
Pour réservation: ☎ (026) 2 16 68 - Places de parc

CONFEDERE
J.A. MARTIGNY — 70 ct. — 126e année — Bi-hebdomadaire

ÉDITO *par Adolphe Ribordy*

Du président à la présidente

D'abord encore une fois «salut président». M. Maurice Copt, pendant une année, a rempli sa tâche de Grand Baillif avec une assurance remarquable, une simplicité qui sied aux usages et pratiques valaisans. Dans toutes ses interventions publiques, il a su évoquer les problèmes tels qu'ils se posent et non pas tels que certains voudraient les voir poser.

Une assurance tranquille, une disponibilité constante Maurice Copt ne s'est pas cantonné dans les simples rôles de représentation. Il a pris dans plusieurs domaines des décisions politiques importantes. En tout cas au niveau du Parlement, et pendant cette année de présidence, il a montré, mais était-ce nécessaire, que les magistrats radicaux savent servir le pays, tout le pays valaisan quoiqu'en pense des esprits partisans.

Comme les règles démocratiques le veulent, après une année Maurice Copt rentre dans le rang, il le fera d'autant plus volontiers qu'il devra laisser la place à une femme et que dès lors, avec sa galanterie naturelle, le passage du témoin en sera facilité.

Maurice Copt, un président de plus dans la liste déjà longue des magistrats de qualité que le PRDV a offert au pays.

Monique Paccolat lui succédera. On aurait aimé que cette succession soit finalement considérée comme normale. Mais le pays suisse et valaisan ont encore trop peu l'habitude de ce genre de promotion — le rapport récent de la commission féminine valaisanne est là pour le démontrer — pour considérer l'accession d'une femme à un poste important comme normale, logique. D'ailleurs les interviews et polémiques qui ont précédé cette élection sont révélatrices.

Enfin, Monique est élue et c'est très bien, le Valais fait tomber ainsi un autre bastion après l'élection, ne l'oublions pas, de plusieurs femmes députées à Berne, Gabrielle Nanchen, Françoise Vannay et au Grand Conseil valaisan.

N'oublions pas non plus l'accession de Marie-Jo de Torrenté, secrétaire du Grand Conseil, il y a quelques années, l'activité constante de Cilette Cretton, dans la cause féminine.

Aussi Monique Paccolat au perchoir, s'inscrit-elle dans une trajectoire de l'arrivée des femmes en politique.

Sa jeunesse, son intelligence, sa distinction naturelle en feront une bonne présidente et il convient de mieux souligner la personnalité, nous semble-t-il, que le fait qu'une femme accède à cette tâche.

Voilà pour une année le Valais, ce pays si traditionnaliste, sera incarné par une femme, il pourra ainsi montrer après l'avoir caché que cette terre doit autant aux femmes qu'aux hommes qui l'ont habitée.

Et puis, les notables de ce canton devront revoir leur discours et les chroniqueurs devront comptabiliser, pour la petite histoire, les «Monsieur le président, vite corrigé, en Madame la présidente, excusez-moi».

Alors, en guise de conclusion, Salut président, on t'a bien apprécié, et bonjour présidente, nos meilleurs vœux vous accompagnent pour cette année de magistrature.

Grand Conseil: les élections

Présidence

bulletins délivrés:	128
bulletins rentrés:	127
blancs:	10
nuls:	1
bulletins valables:	116

est élue
Monique Paccolat
avec 114 voix

Vice-présidence

bulletins délivrés:	130
bulletins rentrés:	129
blancs:	8
nuls:	2
bulletins valables:	119

est élu
Edouard Delalay
avec 117 voix

Secrétaire

Peter Amherdt	102
Antoine Burrin	99

Scrutateurs
Jean-Louis Pitteloud: 90
Jean-Marie Luyet: 88
J.-M. Solioz: 87
Adolphe Anthamatten: 76

A chacun son sida 4

Martigny-Sports: Un «ouf» de soulagement 7

L'armée suisse à l'heure chinoise 8

SAXON: ÉCLATANT SUCCÈS POUR LE 94e FESTIVAL RADICAL

Tant qu'il y aura le Festival...

«Tant qu'il y aura le Festival la magie du printemps et de la musique donneront de nouveaux élans aux radicaux valaisans» ainsi devait s'exclamer M. Bernard Comby, président du gouvernement, lors de son allocution officielle. Cet enfant de Saxon où était organisé le 94e Festival des FFRDC donnait en quelque sorte le ton de cette fête.

Ce Festival débuta le vendredi soir déjà par une soirée villageoise qui connut un bon succès et donna lieu à des rencontres tout d'amicalité.

Le samedi on passait aux choses plus sérieuses. La fanfare de la JRV sous la conduite de M. Christian Monod donna un concert qui fut vivement apprécié. Dans la foulée, si l'on ose dire, Jean-Claude Borelly, trompettiste français, prit la relève et fit de cette veille de festival un succès.

Point de réveil tardif pour les Saxonnains dimanche où les 20 fanfares arrivant d'un peu partout donnaient une diane fort bienvenue et agréable à l'oreille.

8 heures, on pouvait commencer.

M. André Bollin, conseiller communal, salua comme il se doit les 1000 musiciens et les invités.

Mais la musique reprit vite ses droits pour la matinée. Deux morceaux d'ensemble: «Au pied du Vélan», de Raymond Cretton, et «L'Echo du Pérosé» de Léon Forré, furent interprétés avec maestria.

Une heure consacrée à l'office divin et 10 h. 30 était là pour le cortège qui avait attiré la foule des grands jours. Un parcours idéal dans la rue principale de Saxon, 20 corps de musique, trois chars du plus bel effet sortis comme tout droit des fêtes de Genève, du moins on l'aurait cru, un soleil éclatant, tout concourait au succès.

LA FÊTE DE LA LIBERTÉ

L'après-midi, selon un rite immuable, les productions musicales alternèrent avec les discours, avec cependant un moment de forte intensité, la remise des médailles aux vétérans. Une salle debout qui salua l'entrée triomphale des vétérans sous la cantine, tout comme la remise des distinctions par MM. Jean-Jacques Sauthier, président de la FFRDC, René Philippoz, membre de l'ACM, et Charles-Henri Berner, pour la commission des jeunes de l'ACMV.

Les discours politiques sont bien sûr l'ossature d'une telle manifestation, si la musique en est la chair. 4 discours se partagèrent l'après-midi qu'on pourrait placer sous le thème cité par le président du PRDV, M. Bernard Dupont, de la fête de la liberté.

Mais commençons par le début.

M. THIERRY FORT

Il revient à M. Thierry Fort, président du la JRV, d'ouvrir les feux. Ce

Moment émouvant, la remise des distinctions

suite en 5

EN DIRECT AVEC... *Jean Vogt*

Les Valaisans ont poussé un soupir de soulagement en apprenant que la Commission cantonale de recours en matière fiscale avait décidé d'appliquer dans le canton la jurisprudence du Tribunal fédéral selon laquelle il serait interdit aux agents du fisc de taxer le couple marié différemment de celui qui vit en concubinage, ou, à tout le moins, de le pénaliser par un impôt plus élevé, dans une proportion supérieure à un pourcentage bien délimité. Chacun sait que cette différence représente pour le couple marié une injustice qu'il ne peut supporter plus longtemps, notamment lorsque les deux conjoints exercent une activité lucrative.

Donc, les gens qui respectent les décisions judiciaires pensent légitimement que l'affaire est réglée et que le splitting allégera le bordereau des contribuables mariés.

Quelle naïveté!

Les membres du gouvernement valaisan montent aux tribunes printanières — comme on se rend aux créneaux en cas d'alerte — pour adjurer le peuple de ne pas «tuer la poule aux œufs d'or», de ne pas «priver l'Etat de ses indispensables moyens d'agir», de ne pas «ôter à la main publique les moyens de réaliser des projets urgents».

Comme on le voit, le splitting favorise l'éclosion d'un nouveau florilège de clichés dans la littérature et l'éloquence de cantine.

Les autorités fiscales doivent comprendre que les couples mariés n'accepteront plus de demi-mesures prises dans le but d'éviter le respect intégral de la jurisprudence du TF et de la très récente décision de la Commission de recours en matière fiscale, qui ne sera pas désavouée par une instance supérieure, pour l'impôt cantonal et communal.

Si le splitting coûte trop cher aux collectivités publiques, qu'elles commencent par diminuer leurs frais de fonctionnement, c'est-à-dire, grosso modo, leurs dépenses pour le personnel et le service de la dette. Cette position a toujours été défendue âprement par le groupe radical du Grand Conseil, déjà lors de la dernière révision complète de la Loi fiscale en 1976. Il y a donc dix ans déjà de cela.

Dans certains secteurs administratifs de l'Etat et dans les Communes fortement politisées, la pléthore de personnel est souvent flagrante. Pour la résorber, il faudrait rappeler l'Institut Battelle en ne lui posant qu'une seule question et en lui laissant l'entière liberté d'y répondre sans contrainte ni orientation préalables à l'établissement du rapport qui devrait accompagner ses réponses et faire l'objet d'une publication dans tous les journaux valaisans. Voici la question: quelles mesures proposez-vous pour dynamiser la fonction publique, pour la réorganiser selon les méthodes modernes de gestion, et pour l'alléger de tous ses éléments inutiles?

On reste persuadés que les fonctionnaires efficaces et travailleurs seraient heureux de pouvoir offrir enfin aux gouvernements du canton et des communes des préavis étayés à bref délai, pour que les décisions des exécutifs soient bien motivées et ne se fassent pas attendre. Peut-être verrait-on enfin s'établir une collaboration «osmotique» entre les services, qui devrait déjà s'instaurer dans l'élaboration des budgets annuels.

Les citoyens-contribuables seraient à leur tour convaincus de l'utilité d'un appareil administratif qui deviendrait comparable à celui de l'entreprise privée où les branches gourmandes, suçant trop de sève sans porter de fruits, sont impitoyablement coupées.

Ces citoyens retrouveraient peut-être le chemin des urnes s'ils avaient le sentiment qu'on les prend pour des adultes capables de discernement.

Fiscalement cocus? Certes. Mais contents? Non!

LES COCUS MAGNIFIQUES

SERVICE

PROGRAMME TV

Mardi 13 mai

12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Petites annonces
14.00 Télévision éducative
14.30 Petites annonces
14.40 Abel Gance et son Napoléon
15.40 Petites annonces
15.50 Spécial cinéma
16.50 Flashjazz
17.25 Bloc-notes
17.35 Victor
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Tao Tao le petit panda
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Vice à Miami
21.05 La guerre d'Espagne
22.00 Cadences
22.25 Téléjournal
22.40 Football
23.40 Rock Film Festival 86
23.45 Dernières nouvelles

Mercredi 14 mai

12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Un après-midi jeunesse
17.40 Bloc-notes
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Vert pomme
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Vera Cruz
21.50 Catherine Lara
22.40 Téléjournal
22.55 Rock Film Festival 86
23.00 Dernières nouvelles

Jeudi 15 mai

12.00 Midi-public
13.25 Rue Carnot
13.50 Petites annonces
14.00 Embrasse-moi Chérie
15.45 Petites annonces
15.55 TéléScope
16.55 Petites annonces
17.00 Nella Martinetti Show
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Edgar, le détective
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Temps présent
21.20 Dynasty
22.05 Téléjournal
22.25 Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma
00.20 Rock Film Festival 86
00.25 Dernières nouvelles

A L'AFFICHE

Cinéma Etoile: ce soir à 20.30: *Country - Les moissons de la colère* avec Jessica Lange et Sam Shepard (12 ans); dès mercredi à 20.30: *Highlander,* de Russel Mulcahy, avec Christophe Lambert, Sean Connery et Roxane Heart.

Cinéma Corso: ce soir à 20.30: *Lifeforce*, un film fantastico-épouvante de Tobe Hooper (16 ans); dès mercredi à 20.30: *Bleu comme l'enfer,* d'Yves Boisset, avec Lambert Wilson, Tcheky Karyo et Myriem Roussel.

Fondation Pierre Gianadda: Musée gallo-romain - Musée de l'automobile. Exposition Alberto Giacometti, jusqu'au 2 novembre. Ouvert tous les jours de 10.00 à 19.00 (juillet-août jusqu'à 20.00). Visites commentées tous les jeudis à 20.00.

Galerie Supersaxo: Santiago Arolas, jusqu'au 18 mai, du mardi au samedi de 15.00 à 19.00.

Galerie du Troey (Plan-Cerisier): Christiane Zufferey, jusqu'au 18 mai, du mercredi au dimanche de 14.30 à 18.30.

Connaissez-vous les organisations sociales privées?

Les organisations sociales privées sont nombreuses et diverses dans le canton. Mais est-ce que la population valaisanne les connaît? Pour répondre à cette interrogation, le «Groupe Prévention» constitué en 1983 et comprenant des représentants de l'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux, des ligues valaisannes contre le cancer, le rhumatisme, les toxicomanies, la tuberculose et les maladies pulmonaires, l'Association valaisanne du diabète et Pro Senectute, a mené une enquête auprès de la population valaisanne.

Il a été demandé aux personnes interrogées de dire si elles estimaient les différentes organisations sociales privées, très utiles, utiles ou sans intérêt, sur la base de ce qu'elles avaient lu ou entendu à leur sujet. Moins de 3% des personnes questionnées estiment que les organisations citées sont sans intérêt. On peut dire qu'en général, ces organisations jouissent d'une bonne image auprès du public. La deuxième question concernait l'utilité des différents services estimée sur la base de prestation dont la personne interrogée ou ses proches avaient bénéficié! Le pourcentage de personnes qui considère que ces organisations sont sans intérêt se situe partout aux alentours de 19%.

D'une manière générale, cette enquête confirme que les personnes les plus nécessiteuses sont les personnes âgées (51%) et les personnes handicapées ou invalides (37%). La solitude et la maladie occupent les premières places des préoccupations de gens. Les résultats les plus frappants concernent la perception de l'alcoolisme par le grand public. 52% des personnes interrogées considèrent que l'alcoolisme est une maladie alors que le 43% pensent qu'il s'agit d'un vice.

On constate donc une évolution dans l'approche du problème. Les jugements moraux laissent lentement la place à une conception plus médicale. L'alcoolique est moins considéré comme un vicieux ou un dépravé, la majorité des gens le voient plutôt comme un malade qu'il faut soigner. Lorsque l'on demande aux personnes interrogées de citer quelques drogues, c'est le haschisch qui est le plus souvent mentionné comme première réponse. L'alcool vient en deuxième position devant l'héroïne et la cocaïne. L'idée que l'alcool est aussi une drogue a donc fait son chemin et semble acceptée par la plus grande partie du public. On peut y voir le résultat des nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation axées sur ce thème. Quelle suite donner à cette recherche? Le Groupe Prévention va parfaire l'information de la population sur l'existence des différentes ressources d'aide. Chaque habitant du canton doit au minimum disposer de références et adresses en cas de besoin. La prise de conscience plus précoce de certains troubles, maladies ou problèmes est une chose. «Oser en parler en est une autre».

je suis donneur de sang!

Déménagements TORNAY
GARDE-MEUBLES
Téléphone (025) 65 26 66

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)
Fournisseur AI - AVS - AMF - CNA
TOUS LES JEUDIS A MARTIGNY
de 9 à 12 heures et de 13 h. 30 à 16 heures
PHARMACIE VOUILLOZ
22, avenue de la Gare MARTIGNY
Tél. (026) 2 66 16 FACE INNOVATION
Surdité DARDY SA
43bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE Tél. (021) 23 12 45

A vendre
plantons de choux-fleurs
en motte
Celesta - White rock - Fortuna
Machine pour planter les mottes à disposition.
TOMATES
Trésor Montfavet 63/5 - Lucy, etc.
B Neury SAXON
Tél. (026) 6 21 83

A VENDRE
JEEP WILLYS
1964, 4 vitesses, avec chauffage.
Une boîte à vitesses traction.
Une boîte à vitesse traction.
LUCIEN TORRENT GRÔNE
Tél. 027/58 11 22

Un événement
Un indice
Une information
n'hésitez pas!
(026) 2 65 76

PROFILS VALAISANS
Un périodique pour l'avenir et la jeunesse
Du 15 au 20 mai, **Profils Valaisans,** le mensuel qui monte, rédigé par des Valaisans compétents pour des Valaisans ouverts, est distribué à tous les ménages du Valais romand.
Surveillez, ces jours-là, votre boîte postale et, si vous ne l'êtes déjà, abonnez-vous sans tarder, à l'aide du bulletin de versement inséré, pour la modique somme de Fr. 30.—.
Si **Profils Valaisans** fête, en mai 1986, sa 3e année de parution, c'est que sa qualité reconnue d'ouverture, d'objectivité et de nouveauté, a pu résister aux courants contraires...
Soyez dans le vent qui le porte!
PROFILS VALAISANS
Case postale 3259 - 1951 SION
Abonnement annuel: Fr. 30.— · CCP 19-625-1 Sion

CS-Service PME plus ©

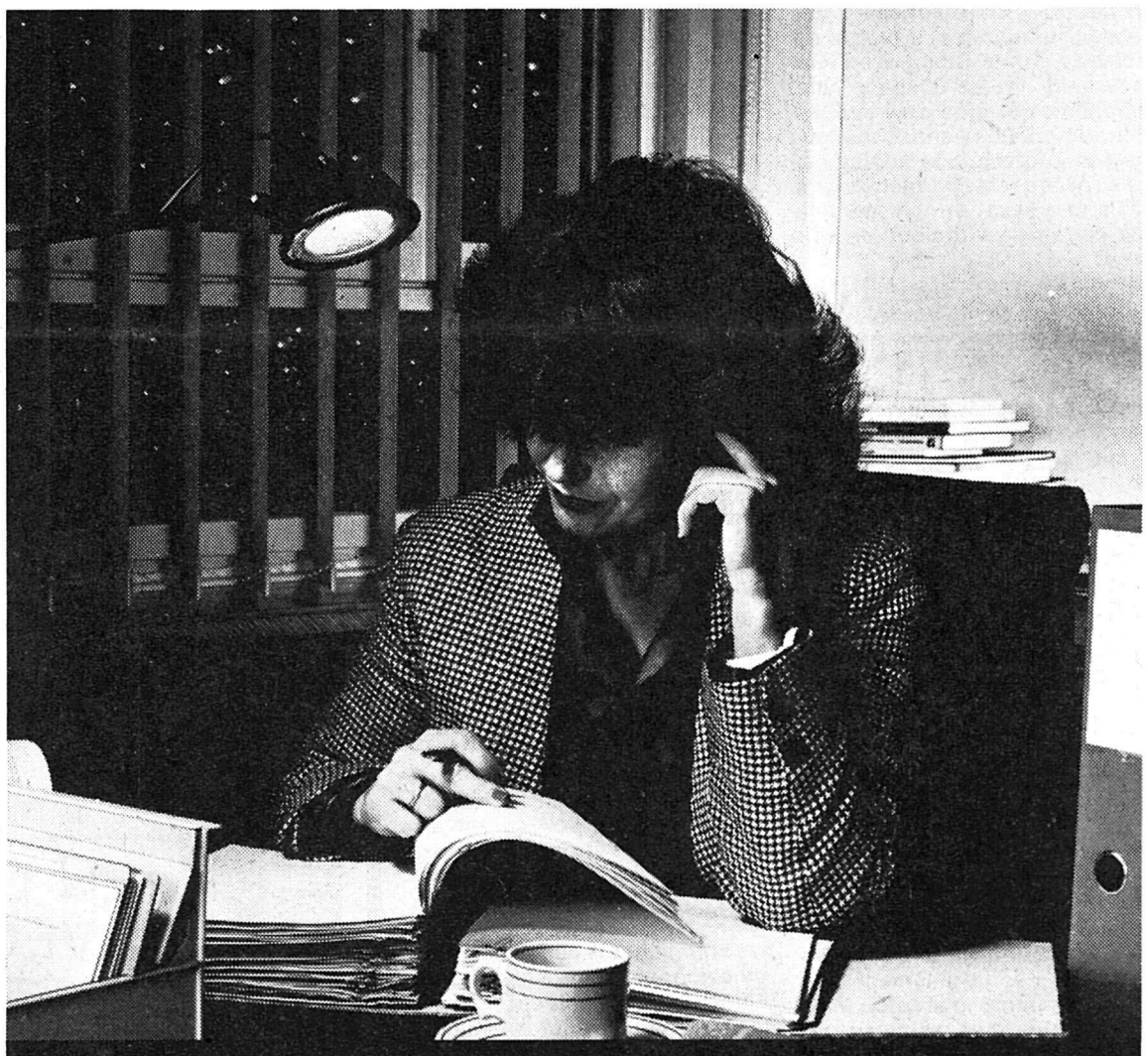

Pour les chefs d'entreprise qui songent aussi à prendre du bon temps:

Le conseiller PME diplômé du CS.

Il manque souvent deux choses aux dirigeants de petites et moyennes entreprises: du temps et un partenaire compétent. Il s'ensuit des horaires de travail écrasants et des décisions qui tardent à être prises. Vraiment fâcheux.
Désormais, le Crédit Suisse met un partenaire à la disposition de chaque chef d'entreprise, non seulement pour le conseiller en matière d'investissements et de trésorerie, mais également pour traiter avec lui de ses objectifs à long terme: **le conseiller PME diplômé du CS.**

Comme tout chef d'entreprise efficace, vous devriez aussi songer à prendre du bon temps. Le Service PME "plus" du CS est là pour vous y aider.

CREDIT SUISSE
CS

CS-Service PME "plus". Idéal pour les petites et moyennes entreprises.

MARTIGNY

Avec les Cyclotouristes d'Octodure

MARTIGNY. — *A l'occasion de leur 9e sortie de l'année, les Cyclotouristes d'Octodure ont jeté leur dévolu sur Diano Marina, station balnéaire située près d'Alassio, en Italie. Les vingt-deux participants ont pris la route jeudi après-midi. Sur place, ils se sont adonnés à leur sport favori à raison de 120 à 150 km par jour avant de «regagner leurs pénates» dimanche en fin de journée.*
Notre photo montre, peu avant le départ, les Cyclotouristes d'Octodure dans leurs équipements mis à disposition par la maison Marti Matériaux SA.

DANS L'ATTENTE DU MUNDIAL 86

L'équipe nationale belge à Ovronnaz

Jusqu'au 16 mai, le Centre sportif d'Ovronnaz accueille l'équipe nationale belge de football à l'occasion d'un stage d'altitude inscrit dans la perspective du Mundial 86.

Afin de souligner cet événement, la Société de développement locale a organisé une réception officielle, au cours de laquelle les responsables de la délégation belge, le sélectionneur Guy Thys en tête, se sont déclarés enchantés des conditions de tranquilité rencontrées dans la station bas-valaisanne.

Pour les participants à cette rencontre, ce fut également l'occasion de parler football bien sûr avec ces magiciens du ballon rond ayant pour noms Ceulemans, Vercauteren, Gerets, Scifo, Renquin ou encore Jean-Marie Pfaff, le gardien belge du Bayern Munich.

On est à Ovronnaz, on y reste pour signaler le passage de la célèbre chanteuse française Catherine Lara. La rockeuse de diamant se produira les 23 et 24 mai prochains à la discothèque La Streif.

Sous le regard de Guy Thys (à droite), les footballeurs belges s'adonnent à divers exercices physiques, dont du saut à la corde. (Photo Valpresse)

Daniela Simons revient à Radio-Martigny le jeudi 15 mai

C'était le samedi 3 mai, elle représentait la Suisse au Concours Eurovision de la Chanson où elle s'est classée 2e avec «Pas pour moi». Elle, c'est DANIELA SIMONS.

Daniela avait fait une escale avant le concours à Radio-Martigny; elle était l'invitée de Vick Parker et de son Bol d'Air. Nos cœurs ont battu pour elle, «Pas pour moi», mais pour elle!

Daniela sera dans un Bol d'Air particulier (un jeudi!) pour tout nous dire sur cette épreuve européenne et ses secrets.

Tremblez avec Vick le jeudi 15 mai dès 19 h. 30 sur votre antenne!

Nouvelle Fondation

MARTIGNY. — «Martigny et l'Entremont dans les gravures anciennes» sera le thème de l'exposition d'été visible cette année au Manoir. Cette exposition proposera un large aperçu des estampes et gravures anciennes rassemblées par l'abbé Antoine Torrione. Le vernissage coïncidera avec la présentation officielle d'une nouvelle Fondation à Martigny, la Fondation de l'abbé Antoine Torrione, ce dernier ayant fait don de sa collection de documents à l'administration communale.

TROUPES DE SUBSISTANCE ET DE RAVITAILLEMENT

Assemblée à Martigny

L'Association romande des troupes de subsistance et de ravitaillement a tenu ses assises annuelles en Octodure sous la présidence de M. Robert Darioly, de Charrat, et en présence de MM. Jacques Cavé, conseiller communal, Jean-Pierre Cretton, président de la Bourgeoisie, et du colonel Pierre Creux, chef de l'instruction du personnel de la troupe.

Dans son rapport, M. Darioly a insisté sur la nécessité du recrutement de nouveaux sociétaires. Selon M. Darioly, l'Association pourrait profiter des cours de répétition pour mieux se faire connaître, mais l'armée n'a pas encore délivré d'autorisation pour permettre à l'ARTSR d'agir dans ce sens.

Un mot encore pour relever que M. Louis Bürki, responsable de la section du Jury depuis 1969 a été élevé au rang de membre d'honneur.

Audition d'élèves

MARTIGNY. — La section de Martigny du Conservatoire cantonal de musique organise une nouvelle audition ce mercredi 14 mai à 20 heures à l'Hôtel de Ville avec les élèves de la classe de Susy Rybick-Varga (violoncelle).

Par ailleurs, le vendredi 23 novembre à 18 heures à la Fondation Pierre Gianadda, sera interprétée la Symphonie des Jouets. Entrée: Fr. 5.— pour les parents, gratuite pour les apprentis, écoliers et étudiants.

Assemblée du HC Martigny

Le HC Martigny invite ses membres d'honneur, actifs, passifs et supporters à son assemblée générale qui se tiendra le vendredi 23 mai à 20 heures à l'Hôtel de Ville. A l'ordre du jour figure notamment l'élection du comité et du président.

Jacques Higelin à Martigny

Jacques Higelin sera de passage à Martigny le jeudi 22 mai. Il se produira au CERM à l'occasion d'un unique concert dans notre pays. A Martigny, les billets sont en vente chez Feeling Music.

14 - 15 - 16 mai 1986

Inauguration officielle

de la

BOUTIQUE CHRISTINE S.A.

EXCLUSIVEMENT FOURRURE

Avenue de la Dranse 8 (Place du Manoir) - MARTIGNY

A cette occasion, un choix exceptionnel des tous derniers modèles en vison vous sera offert à des prix d'inauguration!
Venez et réservez pour cet automne...

Grande conservation frigorifique
Réparations - Transformations

37 ans d'expérience dans la fourrure - (026) 2 70 80

C'est triste à dire,
mais bien des personnes qui ont subi
une attaque ou un cambriolage chez eux
auraient pu l'éviter
en consultant les spécialistes compétents:
Points-Forts Fichet.

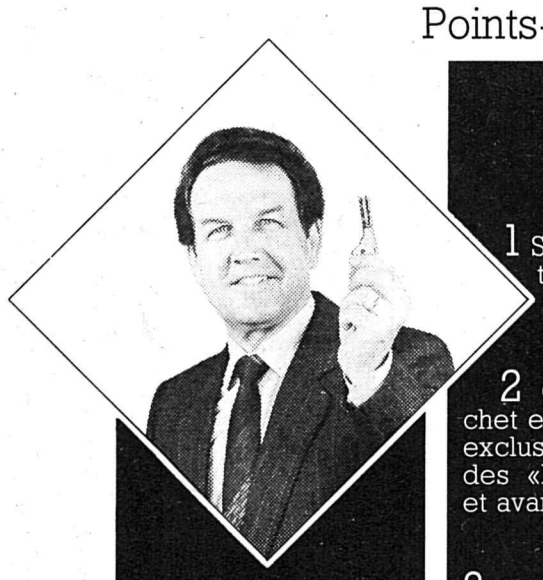

1 Serrures et portes blindées de haute sécurité

2 Coffres-forts Fichet et notamment en exclusivité la gamme des «Richelieu» sûrs et avantageux

3 Systèmes modernes d'alarme (effraction, feu)

Ils ont des solutions excellentes pour une protection globale. N'importe où: villas, appartements, bureaux, magasins:

Tout un programme éprouvé offrant de multiples possibilités pour assurer votre sécurité et celle des vôtres.

Alors si vous avez envie de dormir sur vos deux oreilles dès demain, téléphonez ou envoyez sans tarder le coupon ci-dessous au Point-Fort Fichet de votre choix. Un renseignement ne coûte rien.

Je pense que le moment est venu de m'informer sur la meilleure manière d'assurer la sécurité de ma famille et de mes biens.
Veuillez prendre contact avec moi

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
_____
Tél. _____

Les bons conseils pour votre sécurité:

"POINT-FORT" fichet

Les anges-gardiens des temps modernes.

Montana-Crans: Constructions métalliques P.-A. ZANONI, rte de la Moubra, tél. 027 41 27 37 **Chêne-Bourg:** Serrurerie LOUIS DILIBERTO, rue Peillonnex 9, tél. 022 48 57 81 **Fribourg:** Serrurerie-constructions métalliques J. SPICHER SA, rte des Daillettes 4, tél. 037 24 02 31 **Genève:** P.-L. CARPENE, rue Lamartine 10, tél. 022 44 52 40 – COFFRECLES-SERVICE, ALAIN FAVRE, rue du Nant 27, tél. 022 86 24 23 – GILLIERON FRERES SA, succ. J.-P. GILLIERON, rue de la Navigation 5, tél. 022 32 30 49 **Lausanne:** CLES BARBY SA, av. de Morges 32, tél. 021 25 28 33 – CLES-SERVICE, MARTIN & FILS SA, rue du Tunnel 3, tél. 021 20 88 11 – SOS SERRURES, A. PAREDES, av. des Bergières 29, tél. 021 36 36 07 **Neuchâtel:** ETABLISSEMENT ARND, case postale 1522, tél. 038 25 12 93 **Yverdon-les-Bains:** FICHET POINT-FORT, C. GILLIERON, Valentin 20, tél. 024 22 13 56

Pubaco Biel/Bienne

COURRIER DES LECTEURS

Banquiers suisses modèles?

Parmi les nombreuses prestations qu'offrent nos banques, en est-il une méconnue du grand public: la fraude fiscale?

Si les citoyens de ce pays sont égaux devant la loi, face au fisc l'égalité n'existe plus. Et pourtant, chaque canton, selon sa manière, depuis des lustres tente de réduire cette inégalité. Inégalité qui frappe d'abord les salariés et les couples mariés. Injustice certes. Celle-ci engendre-t-elle alors la fraude? Si tel est le cas, là encore il y a injustice car il sera plus aisé à une société anonyme ou aux indépendants qu'à un salarié ou un fonctionnaire de tricher. Les recettes pullulent, paraît-il, pour contourner la loi...

Mais il est un aspect particulier moins répandu pour frauder: on a beaucoup parlé des comptes numérotés des banques suisses. Lors de la dernière guerre mondiale, pour échapper à l'emprise des dirigeants du IIIe Reich, les Juifs plaçaient leurs avoirs dans «nos» banques. Cependant, les nazis très perspicaces enquêtaient dans notre pays pour récupérer les biens Juifs en fuite. C'est alors que les banques suisses pour déjouer les investigations nazies eurent l'idée de substituer les noms des titulaires de comptes par des numéros. Ainsi les comptes numérotés virent le jour. Des familles entières disparurent tragiquement dans le conflit. Les avoirs de ces comptes ne furent jamais réclamés... Cette pratique subsista après la dernière guerre mondiale. De nombreux étrangers usent encore de ce «refuge providentiel».

Le roi Pierre II de Yougoslavie qui échappa à la meute communiste ne fut jamais en mesure de prouver que son père avait déposé une fortune sur un compte numéroté en Suisse. Le Négus avait soustrait le trésor de son peuple grâce à un compte à numéros dans une banque de notre pays. Les exemples de cette nature abondent. Les coffres de nos banques s'enflèrent...

En Suisse, l'argent a un caractère sacré. Admirable vertu qui a engendré le secret bancaire, institution éminemment helvétique, protégée par la loi, autorisant toutes les opérations lucratives allant des transferts illégaux en passant par les plus douteuses manipulations monétaires, la fraude fiscale, les comptes numérotés non seulement pour les étrangers, mais aussi pour les citoyens suisses désireux d'échapper à l'impôt. Bien sûr, dans ce cas, il faut que le jeu en vaille la chandelle.

Tout ce qui a été dit plus haut relève-t-il de l'imaginaire? Le soussigné a vécu pareille situation. Le directeur d'un grand établissement financier n'hésita pas à lui forcer la main pour frauder. Et si d'aventure vous êtes tourmenté par votre bonne conscience en voulant abolir cet «avantage acquis» vous serez alors considéré promptement comme un naïf ou un demeuré. Conséquences: vous aurez à supporter les représailles des gnomes qui n'hésiteront pas à vous précipiter vous et vos ouailles dans les affres de l'humiliation et de la déroute pécuniaire qui vous marginalisent économiquement et socialement.

Peu importe aux yeux de cette synarchie puisque l'institution est sauve. L'individu est ignoré... il n'est plus qu'un numéro. Si l'omerta est la loi du silence de la maffia, le silence du banquier est sa vertu. Mais son secret est en contradiction avec l'enseignement égalitariste de l'Evangile.

Nul n'est censé ignorer qu'en démocratie, l'honnêteté n'est pas une valeur morale.

Trichez et vous serez considéré.

J.-P. Giuliani

A CHACUN SON SIDA

«J'attends un éclair sur la Planta, mais en attendant je vois se mettre en place les causes d'une déchéance redoutable.
On parlera bientôt du Sida pédagogique».
René Berthod, *Gazette de Martigny* du 24.4.1986: «L'inquisition féministe».

Nos ancêtres ont connu les grandes famines, la peste, le choléra, la vermine. Ces grands fléaux de l'Histoire frappaient indistinctement tous les individus: hommes et femmes. Le sida, lui, s'attaque surtout aux hommes. C'est sans doute ce qui suggère à l'éditorialiste de la *Gazette de Martigny,* René Berthod, une comparaison flatteuse entre la commission valaisanne pour l'étude de la condition féminine et cette terrible maladie.

Si les hommes ont le sida, les femmes, elles, ont de tout temps trouvé des «René Berthod» sur leur route. Certes, ce mal ne tue pas. Il est cependant parvenu, durant des siècles, à maintenir les femmes dans l'ignorance et dans la servitude.

Sous prétexte d'éviter aux femmes des tâches indignes d'elles, ces censeurs sourcilleux leur ont interdit longtemps l'accès aux écoles et à la formation, considérant qu'il n'était point convenable que les filles travaillent avec leur tête, alors qu'elles pouvaient très bien se livrer à toutes sortes de tâches pénibles et ingrates.

Pourtant, en 1981, la majorité du peuple suisse à décidé d'inscrire dans la Constitution fédérale un principe impératif: «L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail». Pour appliquer cette volonté populaire clairement exprimée, et à l'instigation du Parlement valaisan, le Gouvernement a nommé une commission pour l'étude des questions féminines. Son mandat, défini par M. le conseiller d'Etat Guy Genoud qui présidait la séance constitutive, consiste à «examiner la situation de la femme dans notre canton, sous l'angle des inégalités de droit et de fait, et d'en faire rapport au Gouvernement».

Le premier rapport de la commission «L'école et la formation des filles» correspond donc au mandat qui lui a été confié, et c'est dans cet esprit que l'actuel Gouvernement, après l'avoir approuvé, en a assuré une large diffusion.

Il est évident que la commission n'a plus à se demander si tel ou tel enseignant, tel ou tel parent est farouchement opposé à l'égalité des droits entre garçons et filles. Le peuple a tranché souverainement cette question et il convient aujourd'hui de passer aux actes.

La seule question que l'on puisse encore se poser est de savoir pour quelles raisons un inventaire des discriminations qui frappent encore les filles en matière scolaire parvient à susciter une pareille hargne chez le sous-préfet de l'Entremont.

La participation des femmes aux décisions politiques est dérisoire, si l'on considère le faible nombre d'élues. Leur présence au sein des commissions cantonales et communales est insignifiante, alors que chacun s'accorde à leur reconnaître un rôle essentiel dans l'éducation de la jeunesse.

La formation professionnelle n'est plus un privilège aujourd'hui, mais une nécessité. Rares sont les parents qui en privent leurs filles sous prétexte qu'elles devront consacrer leur existence aux seules tâches ménagères. Il serait du reste peu réaliste de vouloir préparer pour «*les hommes de demain*» (sic), des épouses d'avant-hier.

En fait, la révolution féministe tant redoutée par certain se limite à quelques timides progrès, réalisés à un rythme extrêmement lent. On est bien loin d'une «inquisition» féministe!

Au siècle dernier, Balzac écrivait: «Vous devez avoir horreur de l'instruction chez les filles. Laisser une femme lire les livres que son esprit la porte à choisir, mais c'est lui apprendre à se passer de vous». Autre temps: même discours. Peut-être faut-il voir dans cet aveu les causes de l'inquiétude majeure qui hante René Berthod?

La commission pour l'étude des questions féminines:
Marie-Jo de Torrenté-de Rivaz, présidente
Edmée Buclin-Favre
Cilette Cretton-Deslarzes
Regina Mathieu
Liliane Mayor-Berclaz
Inès Mengis-Imhasly
Françoise Vannay-Bressoud

PS. Le rapport «L'école et la formation des filles» peut être obtenu gratuitement à l'ODIS, Gravelone 5, Sion, tél. (027) 21 62 86.

AVEC LA SRT-VALAIS
Visitez la TV et la radio romande

La Société de radio et télévision romande. SRT-Valais, met à nouveau sur pied une visite commentée de la radio et TV romandes. Les participants verront d'abord comment fonctionne notre radio à Lausanne avant de rejoindre Genève où ils visiteront la tour de la télévision. Une occasion unique de percer le mystère de ces deux médias qui nous sont familiers mais dont peu connaissent les coulisses.
Cette visite aura lieu **le vendredi 30 mai 1986.**
Un car partira de Sierre à 7 h. 30 le matin et s'arrêtera dans les principales localités valaisannes.
Nous enverrons aux personnes intéressées le programme détaillé de la journée à laquelle la SRT-Valais vous convie cordialement. Le nombre d'inscriptions est limité à 60. Alors n'attendez pas le dernier moment pour vous annoncer aux no de tél. (027) 22 28 60 et (027) 55 29 72 où l'on prend les inscriptions jusqu'au 20 mai.

†

Son épouse:
Anne-Marie CHERVAZ-SIEGENTHALER, à Collombey;

Ses enfants et petits-enfants:
Marie-Thérèse et Diego BASSI-CHERVAZ, leurs enfants Laetitia et Yannick, à Monthey;
Christiane CHERVAZ, à Collombey;
Anne-Françoise CHERVAZ, à Collombey;

Son frère, sa belle-sœur, ses neveux, nièces:
Monsieur et Madame GASTON CHERVAZ, et leurs enfants, à Genève;

Sa belle-mère:
Madame Clotilde SIEGENTHALER-ROUILLER, à Monthey;

Sa belle-sœur, son beau-frère, ses neveux, nièces:
Madame et Monsieur Roger DEVAUX-SIEGENTHALER et leurs enfants et petits-enfants, à Moutier;

Sa tante:
Madame Léontine CRITTIN-CHERVAZ, à Saillon;

Ses filleuls, cousins, cousines,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Georges CHERVAZ

survenu au CHUV à Lausanne le dimanche 4 mai 1986 à l'âge de 59 ans.

La messe de sépulture et l'incinération ont eu lieu selon le désir exprès du défunt dans la plus stricte intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Journée de l'électricité 86

La «Journée de l'électricité 86»se déroulera sous le thème «L'électricité: votre avenir», et visera à présenter à la population les réalités concrètes du «phénomène électricité». Le 24 mai 1986, pas moins de 120 entreprises électriques ouvriront leurs portes, certaines d'entre elles élargissant leurs activités (par exemple, expositions, démonstrations, concours, attractions) également au 23 et au 25 mai. Chacun pourra s'informer, dans les annonces qui paraîtront dans la presse locale, sur les actions qu'organisera «son» entreprise électrique.

Michel Gaillard expose à Sion

Originaire de Martigny, Michel Gaillard expose pour la première fois. C'est Jean-Bernard Jacquod qui l'accueille dans sa galerie du Vieux-Jacob à Mont d'Orge. On sait que «Jean-Ber» se penche toujours avec attention sur les jeunes talents. Sa galerie a marqué le départ de plusieurs vrais artistes, entre autres celui de Marie Gailland, de Martigny.

Cette exposition est visible jusqu'au 31 mai, tous les jours de 14 heures à 18 h. 30, sauf le lundi.

Un hôtel change de mains

MONTANA-CRANS. — Le plus grand hôtel du Valais, l'Etrier à Crans-Montana, d'une valeur de vingt millions de francs, vient de changer de propriétaire. La société Divertis SA a en effet repris l'exploitation exercée depuis plus de vingt ans par la famille Gaulé. L'établissement compte plus de 200 chambres. Des personnalités du monde politique et artistique y ont logé, telles Jean Lecanuet, André Cayatte, Grégory Peck, Jean-Paul Belmondo, Sheila, Gérard Oury, Cécil B. De Mille, etc.

Passation de pouvoirs au Parti radical

M. Lucien Perruchoud (à gauche) et son successeur, M. Christian Pellat.

CHALAIS. — Récemment, s'est déroulée à Chalais, l'assemblée du Parti radical, en présence d'une cinquantaine de personnes.

Le président Lucien Perruchoud, dans son rapport, a fait une brève analyse de ses 10 ans à la tête du parti en avouant sa satisfaction de constater que les radicaux avaient su, à chaque occasion, faire preuve de cohésion et d'unité. Cette discipline a permis de nommer M. Dany Perruchoud, président de la commune, et d'assurer depuis deux périodes, la présence au parlement du député de Vercorin, M. Pierre-André Hitter.

Comme le parti est en excellente santé, avec des structures saines, M. Lucien Perruchoud fit part à l'assemblée que le moment était venu pour lui de laisser la place à d'autres forces plus jeunes et plus dynamiques.

Pour lui succéder et pour remplacer également M. Clément Perruchoud, démissionnaire, l'assemblée nomma une équipe nouvelle composée de MM. Christian Pellat, président, Roger Siggen, vice-président, François Michlig, Philippe Ballestraz, Edmond Mathieu, André Zappellaz, Yvon Devanthéry, membres.

Un comité de 7 membres qui aura pour mission de conduire les futures destinées du Parti radical de Chalais.

Soulignons encore au chapitre des nominations, les contrôleurs Johny Zufferey et André Siggen, ainsi que le porte-drapeau Sylvain Rudaz.

Chaleureusement applaudi pour ses longues années de service, le président sortant fut acclamé membre d'honneur.

Puis l'assemblée écouta avec attention les rapports du président de la commune, M. Dany Perruchoud, du conseiller Rémy Siggen et du député Pierre-André Hitter.

Ce fut l'occasion pour ces magistrats de faire un tour d'horizon des problèmes à résoudre et de démontrer, au vu des comptes de la commune que la situation financière est saine et que les prochains investissements pourront être programmés sous peu.

L'assemblée s'inquiéta également de la situation du téléphérique en s'étonnant que le conseil d'administration ait attendu le dernier moment pour envisager une restructuration de la ligne. On ne prit toutefois aucune résolution, dans l'attente de la décision de l'assemblée des actionnaires sur le maintien ou non de l'exploitation du téléphérique Chalais/Vercorin.

Une partie récréative, animée par l'homme orchestre Clément Perruchoud, mit un terme à cette fort belle assemblée.

Fondation en faveur des guides valaisans

La Fondation Jacques-Lagier vient de voir le jour en Valais. Dotée d'un capital de 47 200 francs, dont le revenu sera affecté à des guides de montagne méritants, cette Fondation est la seule du genre existant en Suisse romande.

Alpiniste chevronné, le Dr Jacques Lagier vouait une profonde passion aux Alpes valaisannes et voulut un jour exprimer sa reconnaissance aux guides du canton. Son décès en 1984 mit fin à son projet.

La veuve du docteur Lagier poursuivit l'entreprise et c'est ainsi que naquit la Fondation Jacques-Lagier. Dirigée par un conseil composé de Mme Lagier et de MM. Anthamatten, président de l'Association des guides valaisans, et Raymond Duroux, directeur de la BCV, la Fondation se propose de venir en aide aux guides dans le besoin et d'apporter sa contribution à la formation de base dispensée.

Journée «Portes ouvertes» à l'Er inf mont 10

Commandée par le colonel Jean Abt, l'école de recrues d'infanterie de montagne 10 de Savatan a établi ses quartiers dans le Val d'Anniviers et a organisé samedi sa traditionnelle journée des parents. Une journée qui a débuté par une série de démonstrations et qui s'est poursuivie par un repas en commun, au cours duquel le col Abt a remercié les autorités et la population pour l'accueil réservé à la troupe.

SAXON: ÉCLATANT SUCCÈS POUR LE 94e FESTIVAL RADICAL

Tant qu'il y aura le Festival...

Suite de la 1re Page

dernier en parfait théoricien tenta de définir la réflexion et l'action de la JRV.

Il devait dire «*Les jeunes radicaux valaisans doivent être convaincus que leurs rôles prioritaires ne sont ni la conquête du pouvoir, ni la défense d'intérêts particuliers, ni les glorioles personnelles et moralistes. Nous possédons deux atouts considérables: nous avons les mains entièrement libres et nous vivons dans l'exclusion politique systématique comme le sont nos aînés radicaux*» et le président de la JRV de proposer le développement d'une sous-culture pouvant rivaliser avec le traditionnalisme outrancier actuel, une sous-culture exigeant une redistribution des valeurs sociales et politiques.

Après avoir défini comment se maintient la pensée dominante dans ce canton, le bouillant président de la JRV de proposer aux députés quelques idées à lancer dans l'arène politique: «*Suppressions de la censure, suppression des préfets et sous-préfets, soutient aux révisions scolaires annuelles, préserver l'Etat social mais combattre la bureaucratie et les incompétences, accroître le contrôle des agissements de l'Etat, abaissement de la majorité civique*».

M. BERNARD DUPONT

Le président du PRDV devait quant à lui rappeler la fragilité de la liberté surtout qu'il revenait de Catalogne où il a senti très fort lors d'une journée de l'Europe dans cette région, l'attachement de ces populations à la liberté et à l'autonomie régionale.

Il devait placer le Festival radical sous le signe de cette liberté «*Car la liberté n'est jamais donnée, mais conquise, patiemment, âprement. Parce que, enfin, elle n'appartient qu'à ceux qui obéissent à ses exigences.*

Paradoxalement, dans ces temps de doutes, cette obéissance passe par des «nons» très fermes. Par des refus clairement exprimés.

Refus des extrémismes et des nouvelles doctrines au nom desquelles on assassine la liberté et la dignité des gens quand ce n'est pas les gens eux-mêmes. Refus du fatalisme et de la résignation qui naissent de l'angoisse et de l'incertitude des lendemains. Refus de courber la tête, de tourner le dos à des problèmes trop difficiles. C'est vrai qu'ils le sont, difficiles, et de plus en plus complexes, tels le nucléaire, le terrorisme, mais pour les radicaux, qui en ont d'ailleurs fait un idéal, l'homme n'a-t-il pas le génie de résoudre, de construire, de se forger un monde plus juste, plus équitable? Et cette volonté ne se manifeste-t-elle pas pour nous, d'abord ici, dans ce canton du Valais, dans ce pays suisse qui n'a certes pas à affronter des problèmes aussi dramatiques qu'en certains endroits du monde, mais qui, pour avoir le privilège de goûter à la liberté, doit également s'en montrer exemplaire.

C'est encore loin d'être le cas dans ce canton où un pouvoir excessivement majoritaire s'attache davantage à diviser les radicaux, à conserver ce pouvoir qu'à rechercher une représentativité objective, un pluralisme, bref, un partage qui est à la base des libertés démocratiques».

M. BERNARD COMBY

Le président du Conseil d'Etat d'emblée salua les mères de ce canton et eut une formule «*Les mères sont à l'enfant ce que la démocratie est à un pays: sa raison d'être*».

TCHERNOBYL

L'actualité internationale retint l'attention du magistrat saxonain qui devait dire «*La catastrophe de Tchernobyl a mis en évidence le syndrome nucléaire. L'irresponsabilité des autorités soviétiques, leur silence criminel face à cet accident nucléaire, dénotent une curieuse conception du Bien Commun. Ils prouvent, s'il le fallait encore, l'incapacité d'un tel régime à reconnaître ses propres erreurs et à les corriger. Ils démontrent enfin que, dans ces pays, la raison d'Etat est plus importante que la vie des gens.*

Les leçons à tirer d'un tel désastre sont multiples. **Premièrement,** *face au danger nucléaire, les frontières politico-administratives des pays ne sont que des paravents dérisoires et inefficaces.*

Deuxièmement, *l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques notamment n'est pas encore une technique bien maîtrisée. On dit toujours aux enfants de ne pas jouer avec le feu... Aujourd'hui, il faudra dire aux adultes d'arrêter de jouer les apprentis sorciers de l'énergie nucléaire!*

Mais le monde industriel a choisi l'atome par manque d'électricité.

Afin de ne pas souffrir du nucléaire, il devra bien s'imposer de toujours le contenir. Avec lui le risque devient une seconde peau. Il peut être faible, il n'est jamais nul!

Un autre Tchernobyl ne peut être exclu...

Troisièmement, *des mesures plus rigoureuses de sécurité sur le plan national et international s'avèrent indispensables, si nous voulons éviter de nouvelles tragédies*».

M. Comby d'aborder ensuite trois aspects de la politique cantonale. D'abord la fiscalité, en souhaitant que la révision fiscale en cours si elle doit tenir compte d'impératifs édictés par le TF ne doit pas faire perdre sa substance aux communautés publiques.

Ensuite, l'aménagement du territoire en préconisant une politique cohérente pour donner aux générations futures un territoire qui ne soit pas amputé.

Enfin la loi sur le cycle d'orientation en discussion devant le Parlement devait retenir une large part du discours du chef de l'Instruction publique. M. Comby d'en expliquer les mécanismes, les améliorations en terminant dans sa conviction de miser sur les générations futures et pour cela de mettre sur pied des structures scolaires adaptées à notre temps.

M. PASCAL COUCHEPIN

Dernier orateur, M. Couchepin aborda un volet économique duquel nous retiendrons surtout son appel à cultiver l'esprit économique dans un environnement valaisan favorable «*Nous avons la jeunesse, nous avons le climat, nous avons une terre généreuse et nous avons l'énergie*» devait déclarer le conseiller national martignerain.

Pour cela nous devons affronter les marchés extérieurs, croire à nos chances, apprendre à vendre, devait encore dire M. Couchepin.

Marcel Monnet de Théo, d'Isérables, une jambe en moins depuis deux mois, mais un Bedjuis n'abdique pas, après 60 ans de musique!

Ensuite, le président de Martigny aborda deux volets dans son exposé, la viticulture où il convient d'être encore plus solidaire, mais où il faut aussi que l'Etat du Valais donne enfin une réponse aux vrais problèmes, «*quant à nous nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour infléchir en notre faveur la politique de Berne dans ce domaine*».

L'énergie devait aussi retenir l'attention de M. Couchepin, évoquant Tchernobyl, le conseiller national radical devait parler d'organiser la sécurité et ne pas oublier que le Valais paie aussi son tribut à cet égard. Concernant l'énergie valaisanne, M. Couchepin devait dire «*cette affaire doit nous occuper en priorité et il faut contrer ceux qui n'envisagent l'énergie que sous l'angle du pouvoir, de plus de pouvoir comme M. Hans Wyer*».

«*Il faut,* devait poursuivre M. Couchepin, *discuter, dialoguer. Le Valais ne pourra réussir qu'ensemble à relever les défis de l'an 2000*».

M. Albano Fagherazzi, président du comité d'organisation était un homme heureux dimanche. Lui et son équipe avaient bien fait les choses et le Festival 1986 a été une réussite. L'an prochain, le rendez-vous a été pris pour Sembrancher... et tant qu'il y aura le Festival...

Ry

L'an prochain à Sembrancher

La relève

La Concordia de Saxon, la fête fut belle

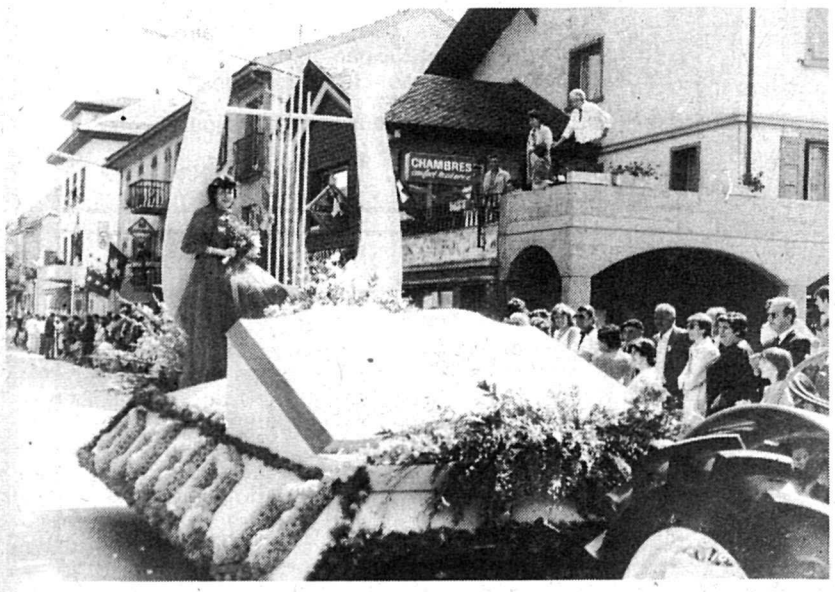

Des chars du plus bel effet

La relève, certificat en main, de l'ACMV 1985-1986

GRÔNE, LA LIBERTÉ

Cours inférieur 2: Jaccaud Joël, 1972, trompette; Maye Mannuela, 1968, sax-alto; Montangero, Michelle, 1972, sax-alto; **cours moyen 3:** Vuistiner Sandy, 1970, trompette; Montangero, Therry, 1970, euphonium.

CONTHEY, LA LYRE

Cours moyen 3: Claivaz François, 1971, baryton; Claivaz Jacques, 1971, bugle.

FULLY, LA LIBERTÉ

Cours préparatoire 1: D'Andrès Samuel, 1972, cornet; Saillen Lionel, 1972, baryton; Saillen Gilles, 1974, cornet; Bruchez David, 1975, trombone; Carron Lysiane, 1975, cornet; Darbellay Michel, 1970, basse-mib.; Granges Fabrice, 1973, alto.

SEMBRANCHER, L'AVENIR

Cours préparatoire 1: Reuse Chantal, 1974, cornet; Voutaz Samuel, 1974, cornet; Reuse, Raphaël, 1972, cornet.

CHAMOSON, LA VILLAGEOISE

Cours préparatoire 1: Comby Patricia, 1973, clarinette; Bruchez Sandrine, 1971, clarinette; Seppey Marie-Christine, 1971, clarinette; Seppey Nadia, 1972, clarinette; Lansao Fernando, 1973, cornet; Besse Christophe, 1972, cornet; Besse Michael, 1973, bugle; Lansao Luis, 1971, cornet; Thétaz, Eric, 1971, bugle; **cours inférieur 2:** Crittin Sophie, 1968, flûte; Bessero Raymonde, 1971, flûte; Schmidli Mauricette, 1970, flûte; Carruzzo Raoul, 1971, saxophone.

ISÉRABLES, L'HELVÉTIA

Cours inférieur 2: Vouillamoz Christophe, 1973; Fort Frédéric, 1973; Vouillamoz Grégoire, 1973, cornet; Vouillamoz Jean-Marie, 1974, cornet; Crettenand Yvan, 1973, cornet; **cours moyen 3:** Gillioz Gilles, 1970, cornet.

Ils ont aussi donné

Henri Gard, juge cantonal, Sierre; Jean Cleusix, juge cantonal, Leytron ; Gaston Barben, député, Le Seppey/Châble; Gabriel Grand, député, Vernayaz; Victor Berclaz, député, Sierre; Jean-Pierre Guidoux, député, Sierre; Pierre Crittin, député, Martigny; Jean-Marc Crittin, député, Chamoson; Emmanuel Chevrier, député, Sion; Marcel-Henri Gard, avocat-notaire, Sierre; Martin Lehner, député-suppléant, Verbier; Cécile D'Andrès, députée-suppl., Martigny; Raphy Darbellay, député, Martigny; Bernard Mudry, député, Monthey; Jean Philippoz, député, Leytron; Hostellerie d'Orzival, Vercorin; Gérard Gillioz, député, Riddes; Aloïs Domo Tscherrig, député FDPO, Brigue; Willy Claivaz, député, Haute-Nendaz; Jule Bruchez, député-suppléant, Martigny; Modeste Vouilloz, député-suppléant, Ravoire; Pascal Couchepin; André Constantin; Les Creusets; Jean-Charles Bornet; Firmin Sarrasin; Bernard Dupont; Jean-Pierre Duc; Pierre Ferrari.

Cette liste complète celle parue dans le livret de fête. Avec cette omission réparée, le CO rend aux donateurs la publicité qui leur revient.

Prix du défilé

1er, Echo d'Orny, Orsières
2e, Union, Vétroz
3e, Liberté, Fully

Séance d'information

MARTIGNY. — Ce soir, à 20 heures au Café de la Tour à la Bâtiaz, a lieu une réunion d'information organisée par la Municipalité sur l'aménagement de la place à la rue de la Bâtiaz sur l'emplacement de l'ancienne maison Willy Carron.

A cette occasion seront débattus les problèmes généraux d'aménagement de la Bâtiaz.

L'Administration

†

La Société coopérative de consommation de Leytron

a le regret de faire part du décès de

Madame Alphonsine MARTINET

maman de Roby, membre de son Conseil d'Administration

Les obsèques ont eu lieu hier lundi à Leytron

LES COMMERÇANTS DE FULLY

FAVORISEZ LES COMMERÇANTS DE VOTRE RÉGION

Carrosserie de La Louye
Peinture au four
Carron Christian
Tél. 026 / 5 44 19 1926 FULLY

ÉLECTRO-INDUSTRIEL S.A.
Maîtrise fédérale
Installations et chauffages électriques
Téléphones - Appareils électro-ménagers
1926 FULLY-Châtaignier Tél. (026) 5 31 88

Cotture chaussures
GRAND CHOIX
FULLY
Libre service
☎ (026) 5 32 39
Prix avantageux

MICHEL COTTURE
Radio - TV - Hifi - Service de réparation
Vente - Occasions
1926 FULLY
026/5 44 27
TELE FUN KEN

marcel rausis
GYPSERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS
ECHAFAUDAGES
1926 FULLY
☎ 026/5 37 69
BUREAU: 026/5 39 63

Sarrasin Pellouchoud
électricité
Appareils ménagers
Chauffage - Pompe à chaleur
Maîtrises + fédérales
1926 FULLY Tél. (026) 5 31 53
1931 BOVERNIER Tél. (026) 2 27 09

Employé modèle fêté

FULLY. — Vingt ans de service! Un sacré bail pour M. Jean-Daniel Denis, employé fidèle de l'entreprise de gypserie-peinture Marcel Rausis, à Fully. Pour marquer cet événement, la direction de la maison a récemment organisé une petite réception, au cours de laquelle M. Denis s'est vu remettre un témoignage de reconnaissance des mains de M. Rausis.

EXCURSIONS CARRON
FULLY - Tél. (026) 5 44 69 - 5 32 65 - Bus de 15 à 50 places

SERGE BOSON
Défoncement - Terrassement - Transport et livraison de fumier
1926 FULLY
Tél. (026) 5 45 68 5 32 01

L'ANIMATION AU VILLAGE
Demandez le programme!

MAI

16 L'Avenir, concert de village
17 Echo des Follatères, concert annuel
17-18 Société de gymnastique, fête bas-valaisanne à Martigny-Bourg
18 L'Avenir, Festival de Bagnes
23 L'Avenir, concert de village
25 Société de Mycologie, sortie morilles
29 Fête-Dieu, avec les fanfares, La Liberté et l'Avenir
20-31-1 Société de gymnastique, Fête cantonale pupilles et pupillettes à Fully, cinquantenaire des actives, 30e anniversaire de la gym-hommes, avec la participation des Rondenia, de La Liberté et de l'Avenir

JUIN

1 La Cécilia, Fête cantonale de chant
1 La Clique des Tambours à Lourtier, fête du Valais romand des fifres et tambours
4 Société des samaritains, exercice annuel
6-7-8 Li Rondenia, fête cantonale des costumes à Trois-torrents

Cercle Démocratique
Café-Restaurant à Fully

Suzanne et Raymond Gay-Michaud
vous proposent
— leur menu du jour varié
— 3 salles pour noces - banquets - séminaires (possibilité jusqu'à 200 personnes)
— Toutes expositions sont les bienvenues
L'établissement est ouvert tous les jours!
Tél. (026) 5 34 33 - 5 32 58

Café Central Coop
et ses magasins

Stamm des Tregailles
A. GAY-ITIN, gérant
Tél. (026) 5 36 12
1926 FULLY (VS)

GARAGE DE VERDAN
YVON ROUILLER
- Echanges et Leasing
- Vente de voitures neuves et occasions
- Toutes réparations
CHÂTAIGNIER
1926 FULLY
Tél. (026) 5 46 12

Michel Mottiez, Martigny

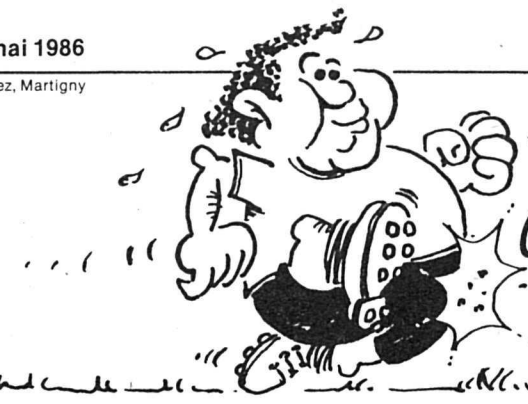

droit au but avec...

...le MARTIGNY SPORTS

Au Motel des Sports
E. Chappot
Tous les jours
SON MENU
Locaux pour réunions
Tél. (026) 2 20 78

STADE D'OCTODURE
Mercredi à 20 heures

LAUFON
On sort les griffes!

Jean-Claude Flury: deux buts face à Bienne.

Le Martigny-Sports peut se permettre un «ouf» de soulagement. La victoire obtenue aux dépens du FC Bienne lui vaut une saison supplémentaire en LNB.

Après le double échec de sa campagne tessinoise, la formation de Joko Pfister avait bien besoin de redorer son blason. C'est aujourd'hui chose faite, même si Clute-Simon et les siens ont dû batailler ferme pour parvenir à leurs fins. Durant la période initiale, il faut bien admettre que les Seelandais ont maîtrisé leur sujet et l'on a vécu quelques chaudes alertes devant la cage de Denis Frei, qui a dû intervenir à trois reprises et a été sauvé par le poteau sur un tir de Mennai entre la 30e et la 45e minute de jeu.

Après la pause, le Martigny-Sports s'est ressaisi sous l'impulsion de Clute-Simon. Très en vue dans l'entre-jeu, l'ex-pensionnaire d'Hertha Berlin démarquait Jean-Claude Flury à la 58e qui ne laissait aucune chance à Stadelmann. Flury devait récidiver à la 89e en offrant à Nançoz la balle du 2 à 0 et en transformant un pénalty fort justement accordé par M. Friedrich à la 92e.

Quatre journées figurent encore au calendrier. Libéré de tout souci de relégation, le Martigny-Sports, qui reçoit Laufon et Bulle et se déplace à Schaffhouse et à Zoug, entend bien ne pas en rester là. Face à Bienne, le déclic souhaité en matière offensive s'est produit. D'où le secret espoir d'assister à un véritable festival ce mercredi dès 20 heures contre Laufon, future formation de première ligue.

Bulle - Schaffhouse
Chênois - Etoile Carouge
Chiasso - Bellinzone
Le Locle - SC Zoug
Locarno - Lugano
Martigny - Laufon
Winterthour - Renens
FC Zoug - Bienne

BOISSONS
MORAND
MARTIGNY VALAIS SUISSE

CYCLES - MOTOS
ROSSET
MARTIGNY - Bourg
✆ 026 - 2.20.55

CLOVIS CRETTEX
Bureau d'assurances
Gestion - Placement - Financement
Caisse maladie et accidents SVRSM
Place de Rome 1 Bur. (026) 2 50 33
1920 MARTIGNY App. (026) 2 29 53

Taverne de la Tour
Rue
Marc-Morand 7
DANS SON NOUVEAU CADRE
Famille Gilles VOUILLOZ-DEILLON
1920 MARTIGNY Tél. (026) 2 22 97
Toujours ses spécialités au fromage

Piscine et Patinoire
Serge Moret
MARTIGNY
✆ (026) 2 11 36

LAITERIE - FRUITS - LÉGUMES
ALIMENTATION
D. Montaubric
Rue du Bourg ✆ (026) 2 43 22
MARTIGNY
Ouvert tous les dimanches matin de 7 h. 30 à 10 heures

ELECTRICITE TELEPHONE
Maîtrise fédérale
Concessionnaire A des téléphones
SALAMIN ÉLECTRICITÉ
1920 MARTIGNY
Av. de la Gare 26 Tél. (026) 2 10 50
1890 Saint-Maurice **1913 Saillon**
R. des Terreaux 5 par Cheseaux M.-A.
Tél. (025) 65 10 41 Tél. (026) 6 31 33

Kiosque du Bourg
Mme Rita Giovagnoni
NOUVEAU!
Glaces à l'italienne tous les parfums
Développement photos et films dans les 24 heures
LOTO
PMR
MARTIGNY-BOURG Tél. (026) 2 36 80

Martinetti Frères
MARTIGNY - Tél. (026) 2 21 44 ou 2 40 40
Chauffages - Sanitaires - Constructions métalliques - Location matériel de fêtes et campings

RADIO MARTIGNY FM 90,8 MHz

Un seul but:
bien vous servir!
Gaillard
Maison fondée en 1924
MARTIGNY
Tél. (026) 2 21 58

Kiosque de l'Hôpital de Martigny
Martine Luy-Vonlanthen
A votre service
365 jours par an!
Tous les arrangements floraux
Tél. (026) 2 65 39 - 2 60 38

LE COQ SPORTIF
CHAUSSURES
Bagutti-Sport
1920 MARTIGNY 1, tél. (026) 2 14 14

Préféré des jeunes
Apprécié des aînés
Le seul
MILITARY SHOP
en Valais
Rue du Grand-Verger 14
MARTIGNY

drynette centre
LE NETTOYAGE CHIMIQUE
DE QUALITÉ
A PRIX MODÉRÉS
Rue de l'Hôpital 7
1920 MARTIGNY
P devant la porte - (026) 2 65 50

MORET SPORTS MARTIGNY
SKI
TENNIS
FOOTBALL
CONFECTION
Tél. 2 59 28

BAR MIKADO
Edgar Grognuz-Biselx
Avenue du Grand-Verger 9
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 20 25

SVRSM ASSURANCE MALADIE ACCIDENTS
Notre offre: couverture optimale et prime attrayante adaptée à chaque budget
Section SVRSM de Martigny
Clovis CRETTEX, place de Rome 1
Tél. 026/2 50 33

AGENCES: FIAT - BMW
BRUCHEZ & MATTER SA
TÉLÉPHONE 026/2 10 28
OM-IVECO
CENTRE AUTOMOBILE
RTE DU SIMPLON 53, MARTIGNY

freama sa
Freins · embrayages · accessoires
Equipement de garage
1920 Martigny
✆ 026/2 51 51
Telex: 38 850 Fream CH
Atlas Copco
Revendeur officiel

ORSAT MARTIGNY SUISSE

Continentale
Assurances
Assurances véhicules à moteur - Accidents - Responsabilité civile - Incendie - Dégâts des eaux - Bris de glaces - Vol - Transport - Bris de machines - Travaux de construction - Vie.
Agence générale pour le Valais:
Robert FRANC
Avenue de la Gare 13bis 1920 Martigny Tél. (026) 2 42 44

FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL

PREMIÈRE LIGUE - GROUPE 1

Leytron - Grand-Lancy 5-2 (2-1)

Leytron: Moos; Cajeux; Roduit, Binggeli, Baudin; Comte (67e Jacquier), Michaud, Ruffini, Karlen; Fiora (74e Cucinotta), Vergère.

Buts: 35e Russo 0-1; 39e Fiora 1-1; 44e Vergère 2-1; 62e Michaud 3-1; 81e Ruffini 4-1; 83e Cucinotta 5-1; 85e Rossi 5-2.

Notes: stade Saint-Martin, 300 spectateurs. Arbitre: M. Sandoz, d'Auvernier. Dernier match de Bernard Michaud qui a décidé de mettre un terme à la compétition.

On ne l'écrira jamais assez: le FC Leytron fait feu de tout bois dans cette seconde partie du championnat. Hormis un faux-pas dans la banlieue lausannoise, la formation de Roger Vergère n'a pas connu la défaite. Ce dernier week-end, c'est Grand-Lancy qui a subi la loi des Vignerons. Cinq à deux, un score net, sans appel, révélateur d'un esprit offensif que l'on se plaît à nouveau à mettre en évidence.

Le match avait pourtant fort mal débuté pour les maîtres de céans. Une réussite signée Russo et le FC Leytron était mené au score après 35 minutes. Par Fiora et Vergère peu avant la pause, les Bas-Valaisans ont eu tôt fait de remettre les pendules à l'heure. En seconde période, Leytron a poursuivi sa domination. L'équipe s'en est alors donnée à cœur-joie et les buts sont tombés comme des fruits mûrs pour le plus grand plaisir des quelque 300 personnes présentes.

2e LIGUE

Brigue - Viège 5-2, Chalais - Bramois 1-1, Fully - Lalden 3-2, Rarogne - Bagnes 2-1, Sierre - Conthey 2-0, Vétroz - Salquenen 0-1.

3e LIGUE, GROUPE 2

Ardon - Saxon 2-4, USCM - Vouvry 1-2, Erde - Châteauneuf 0-3, Leytron 2 - Riddes 2-3, Martigny 2 - Saint-Maurice 1-0, Saint-Gingolph - La Combe 2-3.

ATHLÉTISME

MATCH DES SIX CANTONS ROMANDS

Le Valais vainqueur

La traditionnelle rencontre des six cantons romands s'est déroulée jeudi à Sion. Au classement final, le Valais a obtenu la 1re place avec un total de 115 points. En individuel, retenons les victoires d'Alain Saudan (CABVM) dans l'épreuve du 400m plat et de Marie-Laure Grognuz (CABVM) sur 100m en 12''60.

CYCLISME

Martignerains champions valaisans

Le Vélo-Club Excelsior s'est adjugé deux titres lors des championnats valaisans de cyclisme disputés à Monthey. Dans la catégorie élites, Fabrice Fadi s'est imposé en 2 h. 55'41'' et chez les juniors, Alexandre Debons a pris le meilleur sur ses camarades du club, Fabrice Fadi et Cédric Gorret.

GYMNASTIQUE

Françoise Amsler championne

La SFG Hirondelle de Chamoson a organisé samedi le 7e championnat valaisan féminin aux agrès. Les principaux résultats:

Test 2: 1. Alexandra Droz (My-Aurore) et Sandra Maric (Monthey), 3. Carole Clerc (Monthey) et Célina Curdy (Coll.-Muraz); **Test 3:** 1. Sylvia Giachetta (Coll.-Muraz), 2. Natacha Vouilloz (Coll.-Muraz), 3. Maud Flaction (Conthey), 5. Laurence Michellod (My-Octoduria), 6. Séverine Jacquérioz (My-Aurore), 7. Janique Terrettaz (My-Aurore), 9. Nathalie Lampo (My-Octoduria); **Test 4:** 1. Nathalie Miserez (Coll.-Muraz), 2. Antonella Marino (Coll.-Muraz), 3. Liana Supersaxo (Saas-Fee), 4. Roseline Beth (My-Aurore), 5. Alice Volken (Charrat); **Test 5:** 1. Véronique Miserez (Coll.-Muraz), 2. Véronique Gay-Crosier (My-Octoduria), 3. Alexandra Monnet (My-Octoduria), 4. Nicole Duc (Charrat), 5. Fanny Cretton (Charrat) et Pascale Délez (My-Octoduria); **Test 6:** 1. Françoise Amsler (My-Octoduria), championne valaisanne 1986 aux agrès, 2. Catherine Borter (Coll.-Muraz), 3. Emmanuelle Lattion (Coll.-Muraz).

EN COULISSE - EN COULISSE - EN COULISSE

Ça c'est bien vrai, pourquoi devrait-il y avoir plus de Valaisans que de Genevois à la finale de la Coupe suisse à Berne.
Nous avons mené notre enquête et il ressort que lorsque tous les Valaisans de Genève ont passé Lausanne ils deviennent tout aussitôt Valaisans! Et que les Genevois qui restent (avec l'accent dans le texte) se disent le 19 mai, je vais à Berne et j'en profite pour aller trouver ma tante à Bümplitz!
A part cela, on aime bien Servette.
(Annonce parue dans *La Suisse* de samedi 10 mai).

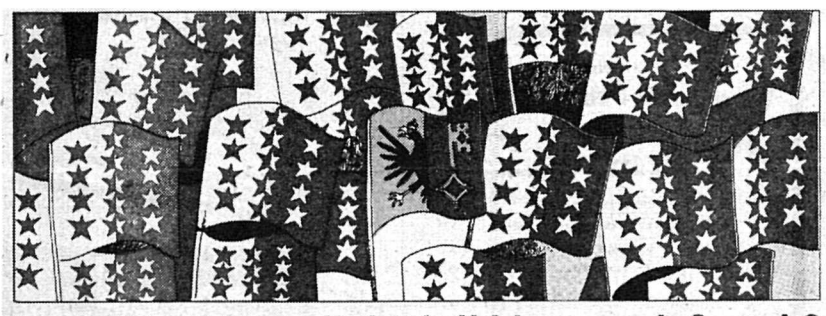

Pourquoi devrait-il y avoir plus de Valaisans que de Genevois?

Participez gratuitement à la finale de la Coupe.
En souscrivant un abonnement au Servette FC pour la saison 1986/87.

La Suisse en Valais

Mercredi passé, les dirigeants du journal *La Suisse,* M. Jean-Claude Nicole en tête, entouré de Mme Liliane Varone et M. Jean-Michel Bonvin, recevaient, à l'occasion de l'ouverture du bureau sédunois du grand quotidien du bout du lac, une centaine d'invités Valaisans.

Dans ses propos, M. Nicole devait souligner que l'ouverture de ce bureau se voulait plus une passerelle entre le Valais et la Suisse romande, l'inverse étant aussi vrai, plutôt qu'une recherche de concurrence.

A noter qu'à cette occasion, la télévision suisse romande tournait quelques séquences qui viendront illustrer les changements intervenus dans la presse romande ces derniers mois.

EN DÉRAPAGE CONTRÔLÉ — EN DÉRAPAGE CONTRÔLÉ

GENEVIÈVE, LENI, MONIQUE ET... NORMA!

Il n'y a pas si longtemps, le combat politique était l'apanage exclusif des chefs. Oui, le «combat des chefs»! Et, bien sûr, on ne parlait pas de cheftaines qui, elles, avaient seules le droit de sévir chez les boy-scouts... On se disputait donc les voix entre hommes.

Les temps ont changé et l'on a vu une première bagarre, indirecte certes, entre dames au niveau du Conseil fédéral, où Liliane Uchtenhagen resta sur le carreau de la cuisine au profit d'Elisabeth Kopp qui fait fort bien les «à-fonds de printemps» en matière d'immigration. Mais l'on n'avait encore jamais vu et jusqu'à ce week-end un affrontement direct entre... chignons et jupons. C'est désormais fait et à la bernoise. Entre Leni et Geneviève, deux anciennes colistières dont la première a préféré l'étiquette libre à celle de radicale. Elle a sûrement fait... le bon choix car de ménagère d'hier, elle se retrouve ce lundi matin conseillère d'Etat dans le puissant canton de l'Ours. Et Geneviève est renvoyée à ses casseroles. Nous devrions certes, dans ces colonnes, regretter l'éviction de Mme Aubry. Et pourtant, le «macho de service» comme ne manquera pas de dire Cilette lui, s'en... réjouit! La Jurassienne a fait trop de bruit, trop d'éclats au point d'en perdre sa féminité naturelle. Elle nous a fait penser à certains pédaleurs de charme politique se trouvant toujours bien placés devant l'objectif mais rarement sur le podium discret des décisions. Et l'électeur bernois ne s'y est pas trompé et n'a pas fait autre chose avec ces dames que ce qu'il aurait fait avec les chefs d'autrefois. On n'aime pas, en politique toujours, le culte de la personnalité, le fracas et le flon-flon et pour avoir voulu ignorer «le charme discret de la bourgeoisie», Geneviève Aubry a fait le jeu des contestataires dont Leni Robert était certes le porte-drapeau.

Rien de tel fort heureusement et pour l'instant en Valais. La puissance du parti majoritaire renforcée encore par le système du tournus porte à la présidence du Grand Conseil une dame d'un petit village de chez nous: Monique Paccolat, de Collonges. Un succes personnel remarquable et remarqué, mais tout aussi certainement un alibi de première bourre pour le PDC de ce canton. Nul n'est besoin de se poser la question: «Monique Paccolat sera-t-elle ou pas un bon président du Grand Conseil?», tant nous savons que la tâche est à sa hauteur et que notre parlement saura faire preuve, si besoin est, d'élégance. La grande question se trouve ailleurs, bien plus loin dans l'avenir: Qui sera, en Valais, la prochaine présidente du Grand Conseil où, plus aléatoire encore, qui sera la prochaine Grande Dame politique de ce canton?

A ce jour, sur le plan politique, la question est sans réponse et l'on ne voit poindre, très loin à l'horizon, qu'éventuellement Isabelle Vogt, présidente des Jeunesses radicales suisses à 20 ans ou peut-être, mais de manière encore plus aléatoire, Marie-Claude Morand, conservatrice (sic) des musées valaisans...

Certes, il y a d'autres chemins que celui du Conseil général, du Conseil municipal et de la députation pour accéder peut-être une fois à la plus haute marche politique. Voyez par exemple en Amérique: Norma Jean Almodovar* fut pendant plus de 10 ans agent de circulation en ville de Los Angeles. Puis, avantagée exceptionnellement par la nature et au niveau des courbes... elle devint call-girl et aujourd'hui, forte de cette expérience dans le terrain et en contact on ne peut plus direct avec la circulation comme la population, elle brigue le poste de... lieutenant-gouverneur dans la grande métropole californienne! Un exemple certes à suivre, mais nous voyons mal une Valaisanne bon teint faire sa campagne électorale au moyen de trois gigantesques panneaux publicitaires qui pourraient faire la une de... Play-Boy! Enfin, on ne sait jamais... car le charme a toujours fait partie de ces mêmes campagnes. Personne n'a oublié la légendaire casquette de marin hambourgeois du chancelier fédéral Schmidt alors que, et plus près de chez nous, chacun a encore en mémoire, le boutonnage éclectique du paletot de l'ancien conseiller d'Etat Zufferey...

Cela nous vaudra peut-être demain et sur les affiches le balconnet pigeonnant de Mme la candidate X de Saillon-les-Bains ou la couture du bas frontale — sur le devant mesdames et c'est le dernier cri de mode de... Fogal — de Mme Z, candidate de Gütet!

Laissons-nous surprendre et, dans l'immédiat, faisons comme tout le monde et saluons Monique Première, président du Grand Conseil valaisan.

Bernard Giroud

* Voir *Fémina* du 4.5.86.

L'armée suisse à l'heure chinoise

Le formel, il n'y a que ça!

On le sait, une bonne armée est une armée préparée à toutes éventualités. Une de ses éventualités pourrait consister à voir défiler quelques centaines de millions de chinois à travers la Suisse.

Aussi, il faut se préparer psychologiquement comme dirait le commandant de corps Mabillard, à cette éventualité.

Aussi, est-ce le plus sérieusement du monde que les officiers suisses se préparent à manger avec des baguettes...

Mais trêve de plaisanterie, c'est un moment bien sympathique qu'ont partagé les soldats et officiers d'une troupe complémentaire réunie pendant 15 jours et qui ont eu la chance d'avoir comme cuisinier M. Tak Ming Hau, citoyen helvétique, par ailleurs grand restaurateur sur la place de Martigny.

Le soldat Tak Ming Hau, citoyen helvétique depuis 1976, effectue son 5e cours et il a convié, l'espace d'une soirée, sa troupe à manger chinois, violant ainsi une seule fois, les règlements culinaires de l'armée suisse!

Personne ne s'est plaint et les baguette dans une main, la nourriture portée aux lèvres avec le pouce et l'index de l'autre, on s'est familiarisé avec la cuisine chinoise qui a été vivement appréciée.

Ce sont les petits plaisirs de l'armée suisse, de ceux que l'on commenté en rentrant chez soi en disant «ce fut un cours pénible». Et les femmes de plaindre et de cajoler leurs maris de soldat! **Ry**

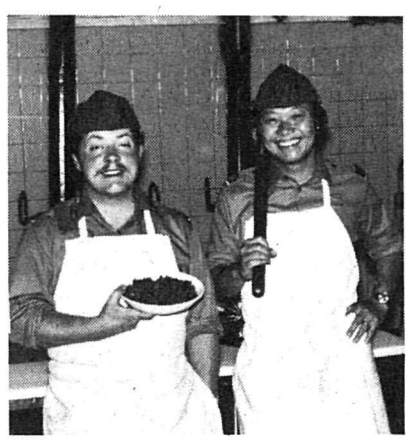

Même l'aide cuisinier se donne un petit air chinois.

Canard laqué dans le modèle 303 de cuisinière militaire.

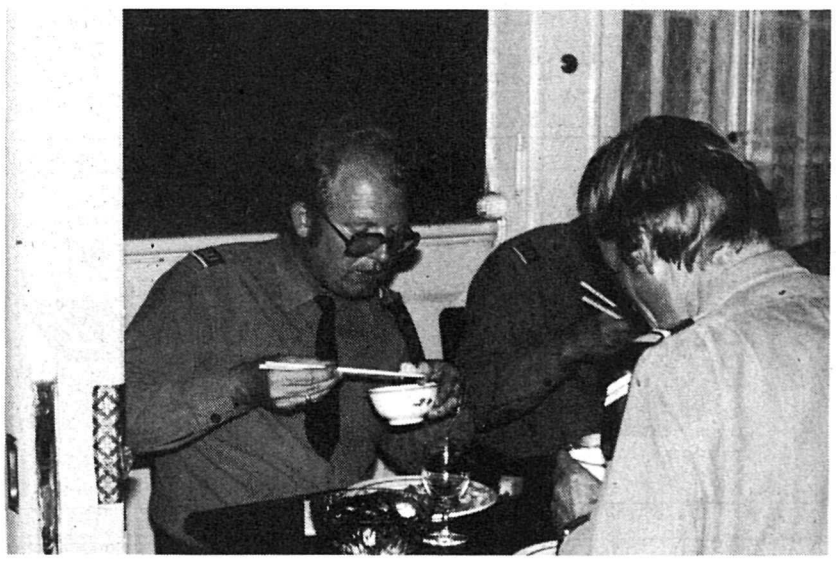

Les baguettes, c'est bien et les doigts, ça aide!

Une image bien suisse avec un rien d'exotisme et d'insolite. M. Tak Ming Hau, un soldat suisse pas tout à fait comme les autres.

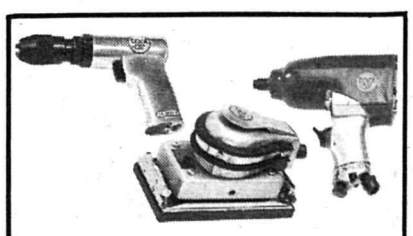

OUTILS AIR COMPRIMÉ

perceuse, ponceuse, cliquet, boulonneuse, meuleuse

En action à **Fr. 145.—** pce

Veuthey & Cie S.A.
✆ (026) 2 21 25 - 1920 MARTIGNY 1

✆ (025) 71 34 16 - 1870 MONTHEY